

Conseil d'école du 21 mars 2017.

personnes présentes: Mme Achard, Mme Filippozzi, Mme Léonard (mairie),
Mme Zarb (DDEN),
Mmes Delanne, Pélissier, Canou, Sellas (enseignantes)
Mmes Da Silva, Escalier, Audoin, Morange (représentantes des parents
d'élèves)

Personnes excusées: Mr Giraud, Mr Deloménie, Mme Beige, Mme Demerliat, Mme Bouysset, Mr Auvray,
Mme Vignaud, Mme Dubarry.

Activités périscolaires:

Nous arriverons, au terme de cette année scolaire 2016-2017, à la troisième année de la mise en place de la semaine expérimentale. Le bilan d'évaluation réalisé auprès des parents, enseignantes, animateurs et élèves ressort positif.

L'organisation de ce temps périscolaire sur le jeudi après-midi semble entrer dans les mœurs. Les activités proposées sont adaptées en fonction de l'âge des enfants participants, des coûts financiers et des périodes saisonnières (activités sportives à l'extérieur).

Les conclusions de l'enquête sont:

- un repère stable pour les enfants,
- une mise à disposition de l'ensemble des locaux pour les intervenants,
- des plages horaires plus longues, ce qui permet la mise en place d'activités et une attractivité pour des intervenants extérieurs.

La majorité des enfants aiment y participer.

Cependant, certains parents reconnaissent ces activités périscolaires comme un mode de garde malgré la qualité et la diversité des activités proposées et font écho d'une fatigue importante de leurs enfants en fin de semaine.

Un nouveau projet éducatif territorial, calqué sur le précédent, sera envoyé à l'inspection académique afin d'être validé pour les trois prochaines années si la semaine expérimentale est reconduite. A noter que ces activités restent gratuites pour les enfants participants contrairement à certaines autres communes.

(Voir le compte-rendu ci-joint).

Visite du CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail):

Cette visite se tiendra le 28 mars à la demande des enseignantes avec la présence des représentants de l'inspection académique, des syndicats enseignants, de Madame le Maire et de deux conseillères pédagogiques .

Après visite des locaux, une table ronde permettra d'aborder les difficultés rencontrées notamment sur l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap, reconnus ou non, afin d'élaborer un compte rendu à l'inspection académique. Les enseignantes espèrent que ce travail permettra l'attribution d'aides humaines (Auxiliaires de Vie Scolaires) si difficiles à obtenir.

Classe de mer:

L'ensemble des 51 élèves des classes du CE-CM partiront du 4 au 7 avril à Meschers sur Gironde sous l'accompagnement de 7 adultes dont Mme Delanne et Mme Pélissier.

Deux animatrices du centre Adrien Roche accompagneront en plus les enfants pour une meilleure exploitation du site et de la région .Toutes ces riches découvertes seront retravaillées en classe et notamment via le journal de l'école pour que tout le monde en profite.

Un travail en amont est bien sûr réalisé pour la préparation des enfants en vue de cette sortie.

La classe des CP sera naturellement prise en charge par les autres enseignantes.

Autres sorties et spectacles:

Le 6 décembre 2016, les élèves de GS, de CP et du CM ont assisté à un concert JMF intitulé " ZOU", spectacle centré sur les percussions corporelles.

Un deuxième concert a eu lieu le 14 mars dernier. Ce sont les CE1, CE2 et CM qui ont bénéficié du spectacle intitulé "*L'école des Petits Robert*".

Les élèves de TPS, PS, MS et CP se sont rendus eux à Limoges le 21 mars pour assister à un spectacle du cirque AMAR suivi de la visite de la ménagerie.

D'autres sorties seront à venir notamment celles de fin d'année.

Le spectacle de l'école est fixé au 1er juillet 2017 afin de clôturer en beauté cette année scolaire.

La secrétaire de séance:

Mme DA SILVA



La présidente:

Mme DELANNE



RESULTATS SUR EVALUATION DU PEDT POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le PEDT (Projet Educatif De Territoire) fixe les temps scolaires et périscolaires pour une durée de 3 ans. Celui de St Martin le Vieux arrivant à échéance en juin 2017, un questionnaire d'évaluation a été transmis à l'ensemble des acteurs (enfants, parents, animateurs, enseignantes et mairie).

Voici quelques résultats :

PARENTS

- 93% des parents sont satisfaits des horaires
- 55% pensent que c'est avant tout un moyen de garde
- 71% trouvent un réel intérêt à ces activités
- 43% pensent que ces nouveaux rythmes scolaires fatiguent plus leur enfant

ENFANTS

- 92% des enfants participent aux activités périscolaires
- 87% aiment y participer
- 55% sont satisfaits des choix des activités : les activités sportives, l'atelier broderie et couture sont très sollicités, l'initiation aux percussions et la peinture sur porcelaine un peu moins.
- 89% des enfants préfèrent le regroupement des activités sur un après-midi.

ENSEIGNANTES

- Les 4 enseignantes préfèrent ce mode de fonctionnement avec les activités regroupées sur le jeudi après-midi : plus de repères pour les enfants, une matinée supplémentaire pour les enseignements importants.

ANIMATEURS

- Les animateurs sont tous satisfaits des plages de 3h pour pouvoir organiser des activités plus complètes et apprécient de disposer de l'ensemble des locaux de l'école.

MAIRIE

- La gestion des temps d'activités périscolaires est plus simple pour la mairie : disponibilité de l'ensemble des locaux, recrutement plus aisé des animateurs pour 3 heures travaillées consécutives.